



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT  
 FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN  
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
 DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Berne, le 10 novembre 1993

Au Conseil fédéral

**Note d'information**

**Entretiens avec le Ministre des affaires étrangères  
 de Slovénie M. Lojze Peterle**

---

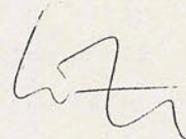
Le 9 novembre 1993 j'ai reçu à Berne mon collègue slovène. La Slovénie s'est engagée de manière décidée dans le processus de transition tant politique qu'économique. Dans les deux domaines les progrès sont remarquables. Les droits politiques et des minorités sont assurés. Dans le domaine économique, la Slovénie a réussi à stabiliser son taux d'inflation et continue de pratiquer une politique monétaire restrictive. La privatisation est bien engagée et l'esprit d'entreprise se développe rapidement.

Nos **relations bilatérales** sont très bonnes. La Slovénie a souhaité pouvoir établir avec la Suisse une commission mixte pouvant traiter de manière informelle des sujets d'intérêts commun. Elle souhaite également entamer les négociations relatives à un accord contre la double imposition (la Suisse y est prête). M. Peterle a par ailleurs proposé la conclusion, sur une base de réciprocité, d'un accord relatif à l'emploi des travailleurs slovènes, main d'oeuvre qualifiée et peu nombreuse.

Dans ses **relations extérieures**, la Slovénie est guidée par l'**impératif de se distinguer clairement des autres républiques de l'ex-Yougoslavie et des Balkans**. Elle revendique son appartenance à l'Europe centrale et souhaite vivement être traitée comme un pays de cette région. Dans ce but elle a établi un réseau d'accords avec la CE (accord de coopération et prochainement accord d'association), avec les pays de Visegrad et, s'appête à la faire, avec les pays de l'AELE (accord de libre-échange).



L'analyse de M. Peterle sur la **situation dans l'ex-Yougoslavie** est empreinte de regret pour ce que les Occidentaux n'ont pas voulu faire lorsque les circonstances permettaient encore de limiter les dommages et le pessimisme quant à l'évolution future qui pourrait conduire à une sorte de palestinsation de la situation si non à sa libanisation ou au terrorisme international. M. Peterle souhaite que les convois humanitaires soient protégés militairement, mais ne se fait pas d'illusions sur la volonté politique de l'Occident et de l'Europe en particulier. Le dossier de la **sécurité européenne** est de plus en plus influencé par le rôle que l'on souhaitera attribuer à la **Russie**. L'évolution dans ce pays manque de transparence et les institutions européennes, en particulier la CSCE, devront s'interroger sur la manière d'établir une coopération avec lui.



Flavio Cotti